

Peyrilles



Lettre d'information municipale - Janvier 2022

Chers amis,

C'est sans grands regrets que nous avons tourné la page d'une année toute entière marquée par la crise sanitaire, il convient désormais de nous concentrer sur la reprise progressive d'une vie normale à laquelle nous aspirons tous.

Alors que les médias nous abreuvent d'informations toutes plus anxiogènes les unes que les autres, que les enjeux politiques des mois à venir vont exacerber les divisions entre nos concitoyens, je vous invite à nous rassembler pour définir ensemble ce que nous souhaitons pour l'avenir de notre commune.

Nous savons que c'est essentiellement au niveau intercommunal que va se nouer l'avenir de notre territoire. L'élaboration conjointe du SCOT (schéma de cohérence territoriale) et d'un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) va fixer les zones constructibles et organiser les services à la population. La préservation des espaces agricoles et naturels, désormais inscrite dans la loi, va limiter drastiquement les nouvelles constructions alors qu'il est plus que jamais nécessaire de contrecarrer le vieillissement de la population par l'accueil de nouveaux habitants et le maintien de nos jeunes auprès de nous s'ils le souhaitent.

Les équipements et services attendus par la population ne verront le jour qu'en conjuguant les moyens des communes d'un même bassin de vie, il n'y a plus de place pour des stratégies individualistes.

Unis, nous serons plus forts pour construire l'école de demain, pour favoriser la consommation en circuits courts, pour promouvoir les emplois de proximité, pour accompagner la transition énergétique salubre pour notre environnement, pour prendre soin de nos aînés et des plus fragiles, pour soutenir les professionnels de santé si précieux et tellement éprouvés...

Pour prendre notre part à l'effort collectif et relever tous ces défis, je peux compter sur une équipe municipale motivée et dynamique, sur un tissu associatif qui ne demande qu'à se relancer après ces deux années difficiles et frustrantes, sur votre participation de citoyens engagés et désireux de faire de demain un jour meilleur !

Je remercie toutes celles et ceux qui nous aident par leur adaptabilité, par leur dévouement et leur disponibilité à faire face aux contraintes du quotidien, je salue tout particulièrement l'implication des infirmiers et du pharmacien de Saint-Germain qui ont été à nos côtés lorsque Peyrilles a été « cluster » puis à plusieurs reprises lorsque des cas Covid ont perturbé le fonctionnement de l'école.

La petite attention témoignée à nos aînés à travers la distribution de colis de Noël à défaut de pouvoir les réunir, ces vœux « à distance », sont les ultimes soubresauts d'une vie contrainte avant le printemps 2022 qui marquera assurément le retour aux plaisirs simples mais précieux du vivre ensemble.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, bonne et heureuse année 2022 !

Prenez soin de vous, à très bientôt.

Chaleureusement, Stéphane MAGOT



Retour sur la cérémonie de commémoration du 11 novembre

C'est à une émouvante cérémonie que se sont joints de nombreux habitants, la première qui a pu se dérouler en public depuis le début de la crise sanitaire.

Après avoir déposé des roses au pied du monument, les enfants de l'école de Peyrilles ont entonné la chanson « le soldat » de Florent Pagny. S'en est suivi un lâcher de ballons blancs et la plantation d'un "arbre de la liberté", un cerisier, au jardin pédagogique.

Un grand merci à leur enseignante, Valérie Habert, pour cette belle participation.

L'année 2021 résumée...

Adressage communal

La commune met en place un système d'adressage pour améliorer l'efficacité des services que nous utilisons ou auxquels nous pourrions avoir recours : Poste, livraisons, services à la personne, interventions des secours...

Toutes les voies de la commune seront dénommées et toutes les habitations recevront un numéro, la signalétique actuelle sera intégralement remplacée. Ce travail, qui est en cours, est effectué avec l'aide et selon les préconisations du Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot (SDAIL). Une réunion de travail spécifique pour la nomination des rues et places du bourg sera organisée au printemps avec les habitants. Le projet dans son ensemble sera présenté au cours d'une réunion publique.



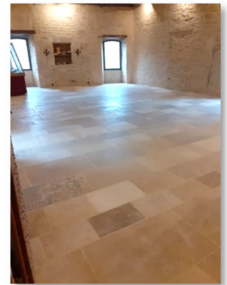
Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école de jeunes filles

Le SDAIL du Lot accompagne également la commune sur le projet d'aménagement de logements dans l'ancienne école de jeunes filles. Le recrutement d'un maître d'œuvre est prévu avant l'été afin de pouvoir boucler le projet et son montage financier en fin d'année. Les travaux pourraient ainsi démarrer courant 2023.

Restauration du château

Les 2 salles principales du château sont désormais terminées. De nombreux bénévoles s'étaient retrouvés, à l'occasion des journées du patrimoine en septembre, pour préparer, à la main, la chappe de la 2^{ème} pièce, inaccessible aux engins. Suite à cette mobilisation, l'entreprise Soulier du Vigan a pu intervenir pour poser le revêtement définitif sur les sols, des dalles de pierres d'Auberoche fournies par Occitanie Pierres.

Le mur d'enceinte de l'esplanade qui s'était en partie effondré, est en cours de reconstruction en ce début d'année. L'entreprise Moulène de Lavercantière a réalisé un mur en béton banché qui sera habillé en partie avec les pierres du mur d'origine, par Patrick Juarez, notre employé communal.



La reprise de la couverture sur les toitures du bâtiment principal et de la tour de l'escalier n'a pas encore pu être réalisée par l'entreprise David d'Ussel. Ces travaux imposants sont désormais planifiés à la fin de la période estivale. Concernant le donjon, une couche de près de 3 m de déblais doit être dégagée pour sécuriser l'édifice. Compte tenu de l'ampleur du chantier qui doit être réalisé à la main, la municipalité rencontre de grandes difficultés à trouver une entreprise pour intervenir...



Travaux à l'Eglise du Dégagnazès

L'engouement des bénévoles du prieuré a nécessité une longue phase de négociation pour régulariser administrativement une ouverture latérale en face du parking jouxtant le cimetière. Une porte en bois va désormais pouvoir y prendre place, elle est en cours de fabrication par Florent Terrié, menuisier sur la commune.

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) nous maintient dans une impasse quant à la possibilité de réaliser les travaux de réfection complète de la toiture. Des discussions sont relancées avec l'Architecte de Bâtiments de France pour soutenir la municipalité dans la résolution de ce problème administratif.

Enduits muraux et plafonds de l'Eglise de Peyrilles

Après de nombreux reports, l'entreprise Caminade frères de Concorès interviendra en février pour continuer la réfection des enduits muraux et plafonds.

Aménagement d'un local pour les chasseurs

Des travaux sont en cours dans l'ancienne porcherie, propriété communale, au lieu-dit Meaux, afin d'accueillir les deux sociétés de chasse présentes sur la commune.

Travaux de voirie

L'aménagement du chemin de Papiel se termine. Il permet de desservir, depuis la route départementale, les habitations construites récemment dans ce secteur.

Une glissière de sécurité en bois a été installée pour sécuriser la sortie du hameau du Dégagnazès en direction du Mas Blanc.

La Communauté de Communes Quercy Bouriane, en charge de l'entretien des voiries communales, poursuivra son programme de réfection, après le chemin de Lagalinière en 2021, ce sera le tour du chemin de Laveyrie en 2022.

Les animations 2021 en images

Les restrictions liées à la crise sanitaires ont encore fortement perturbé l'organisation des manifestations. Selon la période et au gré des « vagues » de contamination, certaines ont dû être annulées, d'autres reportées. L'engagement et la détermination des bénévoles des associations, des élus et du personnel communal auront toutefois permis d'en maintenir une grande majorité en adaptant leur organisation.



26 juin - Feu de la St Jean

31 juillet - Marché gourmand

20 août - Soirée pizza et concert à l'ancien four

11 et 12 septembre - Foire et fête du Dégagnazès

17 septembre - Journée peinture au château

2 et 3 octobre - Course d'endurance équestre

29 octobre - Conférence au château

30 octobre - Animations Halloween pour les enfants

7 novembre - St Hubert et repas de chasse du Dégagnazès



Ecole primaire

Cette rentrée a été marquée par la fermeture d'une classe dans le groupement scolaire, sur la commune de Concorès. Redoutée en raison de la faiblesse des effectifs, cette issue n'a pas pu être évitée malgré une mobilisation importante des élus, des parents d'élèves et d'un grand nombre d'habitants.

Désormais 87 enfants sont répartis sur 3 écoles et 4 classes. A Peyrilles, Valérie Habert, notre enseignante accueille 20 élèves de CM1 et CM2.

La commune a pu bénéficier d'une subvention exceptionnelle pour l'achat de matériel numérique. Ainsi, dans un souci de maintenir des conditions de scolarité de qualité, un ordinateur portable, des tablettes et un vidéoprojecteur interactif ont été mis à disposition des élèves et de leur enseignante.



Dans le même état d'esprit de maintenir un service de qualité, l'implication remarquable des parents d'élèves, de l'enseignante et du personnel communal (mise à disposition de Sylvie Massou les après-midis) permet de proposer de nombreuses activités pour le plus grand bonheur des enfants et leur faire oublier un temps les contraintes sanitaires.

Ci-contre la Une du journal de l'école de Peyrilles témoigne du dynamisme des écoles.



Valérie Habert : « C'est un journal que nous publions à chaque période scolaire. Il répertorie l'actualité des écoles de Concorès et Peyrilles. Il est en vente à la mairie ainsi qu'à l'école. Il n'y a pas de prix fixe, chacun donne ce qu'il souhaite. En sachant que les bénéfices seront réutilisés pour les activités et sorties scolaires. »

Quelle école pour demain ?

Le SIVU de la Vallée du Céou, assisté du SDAIL, a retenu courant 2021 un terrain et un avant-projet pour une école unique située en périphérie du bourg de Saint-Germain-du-Bel-Air. Cependant le chiffrage du projet à près de 3 millions d'euros HT conduit les communes membres du SIVU dans une impasse. Les subventions attendues, basées sur des projets « standards » moitié moins coûteux, laisseraient une part de financement importante aux communes, ce qui compromettrait la réalisation d'autres investissements pour de nombreuses années.

Le SIVU va donc devoir étudier très rapidement un nouveau projet, faute de quoi ne resteront comme alternative que la rénovation urgente de l'école de Saint-Germain en raison de la vétusté des locaux et le maintien temporaire de l'accueil sur 3 sites dans l'attente de la fermeture prochaine d'une classe supplémentaire qui concernera alors Peyrilles du fait de son positionnement géographique.

Le sort du projet d'une école unique de territoire va donc se jouer dans les semaines à venir. Nous n'accepterons pas la fermeture de notre école sans obtenir la garantie d'un projet de qualité sur un site adapté !

Il en va de l'attractivité et de l'avenir de notre territoire !

Nos joies, nos peines

Naissance

- ❖ Aucune naissance enregistrée en 2021

Mariages

- ❖ Edmondine AUSSEL et Daniel MERCADIÉ le 22 mai
 - ❖ Betty TAILLANDIER-SEVERIN et Fabien, Jean LARDIES le 3 juillet
- Félicitations et meilleurs vœux aux époux.*

Décès

- ❖ Simone GASTRIN Veuve CORNEGLIO, née en 1943, décédée le 24 janvier
- ❖ Symprienne FAUGE née en 1926, décédée le 27 février
- ❖ Jacqueline AULIÉ, née en 1938, décédée le 3 mars
- ❖ Josette GIMBERT épouse GUITOU, née en 1943, décédée le 17 mars
- ❖ Henri COUSTET, né en 1938, décédé le 23 mars
- ❖ François BEZIAT né en 1953, décédé le 30 mars
- ❖ Yvette DOS SANTOS, née en 1942, décédée le 3 juillet.
- ❖ Jean-Louis ROUQUIÉ, né en 1955 décédé le 4 août.
- ❖ Nicole DELPECH née en 1942, décédée le 29 septembre
- ❖ Jacqueline HUMBERT veuve LALANDE, née en 1922, décédée le 31 octobre
- ❖ Jacqueline BLEY, née en 1943, décédée le 4 novembre.

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées par le départ de leur proche.

Au 1^{er} janvier 2022, selon l'INSEE, la population communale s'établit à 359 habitants.



**Proche de vous
au quotidien**

pour demander une allocation (RSA, prime d'activité, allocation logement...), immatriculer un véhicule, préparer sa retraite... et toutes vos démarches administratives.

Vos démarches en mairie

Titres sécurisés

Les démarches concernant les cartes d'identité, les permis de conduire et les cartes grises sont à effectuer directement sur le site ANTS (<https://ants.gouv.fr>)
La secrétaire de mairie reste à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Déclaration de location

Vous initiez une activité de location saisonnière, nous vous rappelons que vous avez l'obligation de vous déclarer en mairie qui transmettra en préfecture afin que vous soyez en conformité avec la loi.

Recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.
Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.
Une attestation de recensement leur sera remise, elle est indispensable pour toute inscription à un examen.

Autorisations d'urbanisme

Les démarches (déclaration de travaux, demande de permis de construire, de démolition...) se font en mairie mais seront progressivement réalisables en ligne. La délivrance des autorisations est effectuée par le maire après instruction des dossiers par le service commun mis en place par la communauté de communes Quercy Bouriane.

Le secrétariat de mairie vous accompagne dans vos démarches administratives.

Certaines demandes spécifiques feront l'objet d'un accompagnement plus poussé proposé au sein de l'Espace France Services de Gourdon.

Infos pratiques

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Mardi : 14h – 18h
Mercredi : 14h – 18h
Jeudi : 14h – 18h
Vendredi : 8h30 – 12h30
Téléphone : 05.65.31.01.04
Courriel : mairie.peyrilles@orange.fr

L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires mais les opérations stoppent 30 mn avant la fermeture



Horaires d'ouverture de la déchetterie de Saint-Germain-du-Bel-Air

Mardi : 9h – 12h
Mercredi : 14h – 18h
Jeudi : 14h – 18h
Vendredi : 14h – 18h
Samedi : 9h – 12h
Accès gratuit pour les particuliers

GOURDON

98 Avenue Gambetta
46300 GOURDON
Tél : 05 65 41 95 50

Mail : gourdon@france-services.gouv.fr